



Action MOB8

Mise en place de rues accessibles aux piétons et cyclistes pendant les entrées et sorties scolaires

Contexte

Pour protéger les enfants aux abords des écoles, la commune souhaite mettre en œuvre des « rues scolaires », fermées temporairement à la circulation motorisée pendant les heures d'entrée et de sortie. Ces aménagements favorisent la sécurité, l'autonomie des enfants et la qualité de l'air.

Un volume élevé de trafic aux portes de l'école entraîne des situations dangereuses et une concentration des polluants dans l'air, pile au moment où un grand nombre d'enfants s'y trouvent. Ironiquement, c'est justement ce chaos sur la route qui incite les parents à opter pour la voiture.

En bannissant les voitures de la rue aux moments où la plupart des élèves arrivent ou quittent l'école, vous contribuerez à la sécurité routière, à la qualité de l'air et à des contacts plus conviviaux aux portes de l'école.

Actions à mener



- Tester la formule dans plusieurs écoles durant une période de 3 mois.
- Sensibiliser les parents, enseignants et riverains.
- Adapter les aménagements selon les retours d'expérience.

Situation actuelle :

Pour des raisons logistiques et un manque de moyen humain, ce projet est reporté à plus tard.